

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26049221***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur**31 MARS 2026**

Greffe

N° d'entreprise : **0643 943 012**

Nom

(en entier) : **IMMO GENERAL MICHEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **RUE DE FRIZET,40 à 5000 NAMUR****Objet de l'acte :****PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2026**

Le 27 mars 2026, à 10h00, au siège social, s'est réunie une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la S.RL IMMO GENERAL MICHEL à la demande de l'organe d'administration.

Madame Marie MAILLEUX préside l'assemblée, elle désigne Madame Charlotte MAILLEUX en qualité de secrétaire et Monsieur Simon MAILLEUX en qualité de scrutateur.

La Présidente expose que toutes les actions sont présentes ou représentées ; il n'y a donc pas lieu de justifier des formalités de convocation et l'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

La Présidente expose que les actionnaires ont cédé ce jour leurs actions et qu'il convient donc d'accepter la démission des membres actuels de l'organe d'administration et de nommer de nouveaux administrateurs.

L'ordre du jour de la réunion est donc le suivant :

1. démission des mandats d'administrateur

2. nomination d'administrateurs

3. divers

DELIBERATIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1° L'assemblée prend acte et accepte la démission remise par les administrateurs actuels, à savoir :

-Madame Béatrice GHYSELEN,

-Madame Marie MAILLEUX,

-Madame Charlotte MAILLEUX,

-Monsieur Simon MAILLEUX.

La démission intervient avec effet ce jour.

2° L'assemblée acte la nomination de :

-Monsieur Jean-François CALVI,

-Monsieur Sébastien CALVI,

Les mandats sont conférés à partir de ce jour sans limite de temps et ils sont exercés à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'assemblée charge l'organe d'administration de procéder aux formalités administratives en vue de la publication au Moniteur Belge du présent procès-verbal.

3° L'organe d'administration fixera la nouvelle adresse du siège social dans le meilleur délai et désignera, s'il y a lieu, un ou plusieurs délégués à la gestion journalière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.30 heures.

Ont signé le présent procès-verbal, les actionnaires qui en ont émis le souhait.

La Présidente

La Secrétaire

Le Scrutateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2026

Le 27 mars 2026, à 11h30, l'organe d'administration de la société s'est réuni avec pour ordre du jour :

- la désignation d'un président du conseil d'administration,
- la désignation d'un administrateur-délégué à la gestion quotidienne,
- le déplacement du siège social.

Les deux administrateurs sont présents.

Après discussion, les administrateurs désignent Monsieur Sébastien CALVI en qualité de président du conseil d'administration et Monsieur Jean-François CALVI en qualité d'administrateur-délégué de la société.

Le siège social est déplacé ce jour à 5380 FERNELMONT, 1 rue Fagotis ZI

L'administrateur-délégué est chargé de procéder aux formalités administratives en vue de la publication au Moniteur Belge du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue ce jour ainsi que du présent procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12.00 heures.

Les administrateurs ont signé le procès-verbal.

Sébastien Calvi

Jean-François Calvi

Administrateur Administrateur